ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 351-17)
Dépôt de vente : 36, rue du Collège

LES OPÉRATIONS DU CONSEIL DE RÉVISION

Les opérations du Conseil de Révision p our le canton de Roubaix-Nord ont eu lieu le 16 janvier, à l'Hôtel de Ville de Roubaix.

La séance, commencée à 8 h. 30 a été reprise à 15 heures.

Le Conseil, présidé par M. Bonneville, Conseiller du Préfecture, était composé de M. Philippe Martin, Conseiller d'arrondissement et du Lieutenant-colonel Grotard, représentant le général Harduin de Grosville, commandant le groupe de subdivisions ; M. le colonel Paycheng, commandant le Bureau de Recrutement de Lille, remplissait les fonctions de commissaire du Gouvernement. Le Conseil était assisté de MM. les médecins.

Etaient en outre présents à la séance : MM. Sory, P. Vanbêrpe, Théri, adjoints au maire de Roubaix et M. Dornlez, adjoint au maire de Wattrelos ; M. Grangeon, secrétaire général de la mairie de Roubaix, les chefs des bureaux militaires de la Préfecture et des mairies de Roubaix et de Wattrelos et 2 sous-officiers du Bureau de Recrutement.

Le Conseil a pris 592 décisions.

Le service d'ordre était assuré par la gendarmerie et la police municipale, sous les ordres de M. le capitaine Bournazel et de M. Morellon, faisant fonctions de Commissaire central.

LA LEGION D'HONNEUR AU CAPITAINE FOUVEZ

La Légion d'Honneur vient d'être décernée, au titre des réserves, au capitaine Augustin Fouvez, 52, Boulevard d'Armentières, actuellement mobilisé aux Armées.

De la classe 1912, M. Fouvez accomplissait son service militaire au 41me R.A. lorsque la guerre éclata en 1914. Il prit part aux premiers combats de Belgique, puis à ceux de l'Aisne, de Champagne, de Reims, de Verdun.

Maréchal de logis depuis le 5 septembre 1914, il était admis en 1916 à l'Ecole militaire de l'Artillerie de Fontainebleau et il en sortait sous-lieutenant quelques mois plus tard. Détaché au 1er Régiment d'Artillerie coloniale, il prit part aux combats où cette unité fut engagée, notamment ceux de l'Aisne, du Moulin de Laffaux.

Intoxiqué par les gaz de combat au Chemin des Dames, il reçut sa seconde citation le 15 juillet 1918 : « Cumul à l'E.M. du groupe, les fonctions d'officier téléphoniste et d'antenne. Devoue et consciencieux a organisé d'une façon parfaite son service et a réussi à maintenir les liaisons sous de violents bombardements, notamment pendant les attaques du 1er juin, 15 et 23 juillet 1918 ».

Nommé lieutenant le 1 août 1918, il était démobilisé le 2 août 1919 et promu capitaine le 25 décembre 1929.

BONS DE CHARBON AUX CHOMEURS ET AUX FAMILLES BENEFICIAIRES DES ALLOCATIONS MILITAIRES

Une distribution extraordinaire de bons de charbon de 50 kg. sera faite par les soins du Bureau de bienfaisance aux familles des chômeurs ou bénéficiaires des allocations militaires, dans la salle Wattremez, rue de l'Hospice, aux dates suivantes :

1° Allocations militaires. — Canton Est : Jeudi 18 janvier de 8 à 10 h. ; Canton Ouest : Jeudi 18 janvier de 10 h. à midi ; Canton-Nord : Jeudi 18 janvier de 14 h. à 16 h. Retardataires à 16 heures.

2° Chômeurs. — Vendredi 19 janvier de 8 h. à midi et de 14 à 16 h. Cette distribution est exclusivement réservée aux familles habitant Roubaix. Les bénéficiaires devront présenter leur carnet de chômage ou leur certificat d'admission aux allocations militaires.

PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES

M. le Percepteur de Roubaix-Ouest paiera les allocations militaires de la première quinzaine de janvier, à la Mairie, aux jours et heures ci-après :

Le jeudi 18 janvier de 8 h. 30 à 9 h. 30 les Nos de 1 à 200 et 4001 à 4037 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, les Nos 201 à 400 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30 les Nos 401 à 600 ; de 14 h. à 15 h. les numéros 601 à 800 ; de 15 h. à 16 h. les Nos 801 à 1000.

Le vendredi 19 janvier, de 8 h. 30 à 9 h. 30 les Nos 1001 à 1200 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30 Nos 1201 à 1400 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30 Nos 1401 à 1600 ; de 14 h. à 15 h. Nos 1601 à 1800 ; de 15 h. à 16 h. Nos 1801 à 2075.

Dans leur intérêt, les bénéficiaires sont priés de respecter les jours et heures indiqués. Aucun paiement d'allocation ne sera effectué à la perception.

DEFENSE PASSIVE

Les caves suivantes sont considérées comme abri public, en cas d'alerte :

Arrêtons. — La cave se trouvant dans l'immeuble situé 118, rue Decreme, représentant une surface de 396 m2 et appartenant à la Société Anonyme d'Ameublement, 12 bis, rue de Bavai.

La cave se trouvant dans l'immeuble situé 11, rue Saint-André, représentant une surface de 183 m2 et appartenant à M. Deldalle Rémy-Augustin-Joseph, époux Delmasure, docteur en médecine, demeurant à Mouvaux, 102, rue de Roubaix.

En 1914 le bon de la Défense Nationale
EN 1939
LE BON D'ARMEMENT
Gagnez 7,52% en 2 ans
Tout en conservant votre argent liquide
Vous payez 930 francs un bon d'armement de 1.000 francs à deux ans. Ce bon d'armement rapporte 3,50 % officiellement. Mais l'intérêt doit être compté sur la somme versée, c'est-à-dire 930 francs, soit 3,76 %. — En deux ans vous bénéficiez donc d'un intérêt de 7,52 %.
9210

UNE RAFLE DE LA POLICE

A la suite d'une rafle effectuée par le Service de sûreté, dans divers cafés, les contraventions suivantes ont été relevées : danse sans autorisation, 5 ; emploi de serveuse dépourvue de certificat, 1 ; serveuses sans certificat de bonnes vie et mœurs, 2 ; serveuse dansant et consommant avec des soldats, 1 ; présence de militaires dans l'établissement après l'heure réglementaire, 7 ; mauvaise tenue de registre de logeur, 1 ; défaut de cartes d'identité, 9. Au total, 26 contraventions.

CARTES D'IDENTITE

En raison des opérations du Conseil de Révision qui doivent se dérouler à l'Hôtel de Ville le jeudi 18 janvier, le service des cartes d'identité ne fonctionnera pas ce jour-là.

BATAILLE APRES BOIRE

Sous ce titre, nous signalions hier qu'une bagarre s'était produite au 138 de la rue du Moulin. A ce sujet, M. Crépin, tenancier du débit de tabac sis à cette adresse, nous prie de dire que les trois consommateurs qui ont provoqué la bagarre se sont introduits de force dans son établissement.

ACCIDENT DE LA CIRCULATION

Mardi, vers 12 h. 30, Mme Ulrich, née Gisèle Olah, 40 ans, soigneuse, demeurant 20, rue Sainte-Thérèse, cour Florin, suivait le boulevard Gambetta, lorsqu'elle fut renversée par une camionnette.

Contusionnée, Mme Ulrich a été transportée à l'hôpital.

LE CONCERT AU PROFIT DES MOBILISÉS DU CHORAL DU FONTENOY

Ainsi que nous l'avons annoncé, le concert décidé par la Commission d'honneur de cette belle société chorale en faveur des membres mobilisés aura lieu le jeudi 18 janvier à 19 h. 30, dans la salle du Royal Leleu, rue de l'Alma.

Il nous est permis d'espérer un beau succès et un coup d'œil sur le programme a suffi à nous donner cette impression. En effet, ne comprend-il pas les noms de Mlle J. Farvacques, Mme Clercy-Delmulle, MM. Delmulle, l'excellent baryton roubaisien, le toujours jeune René Duforest, Jojo Lemarchand, le fantaisiste bien connu, Théo Denève, une autre voix d'or, etc... En seconde partie, sera projetée sur l'écran, un des derniers succès de la célèbre cantatrice américaine Grace Moore.

Le succès de cette soirée viendra récompenser les organisateurs qui ne se sont épargnés aucune peine pour arriver à ce résultat.

Ce succès est d'ailleurs à espérer, car aider les soldats n'est-ce pas un peu aider la France à vaincre.

CONSULTATIONS

Dispensaire d'Hygiène Sociale du Fontenoy, 45, rue de Cassel, séance de consultations pour enfants le jeudi 18 janvier à 10 h. Dispensaire d'Hygiène, Sociale Pierre de Roubaix, 90 rue Edouard Anseele, séance de consultations pour enfants le jeudi 18 janvier à 15 h.

Sociétés et Comités

AMICALE DES EMPLOYES DE L'INDUSTRIE TEXTILE. — La Commission administrative invite les membres à assister aux funérailles de M. Louis Janssens qui auront lieu le mercredi 17, en l'église Sainte-Elisabeth, à 9 heures.

Rendez-vous à la maison mortuaire, 23, rue Saint-Amand, à 8 h. 45.

LES ARTISANS REUNIS. — Ce jour, permanence de 19 à 20 h., Café Bouzin, 5, rue du Grand-Chemin.

ETAT CIVIL

Naissances. — Robert Meurisse, rue de Croix, 32 ; Alberte Coutier, rue de l'Ermitage, 43 ; Annette Roose, rue de Constantine, 178 ; Paule Marquette, d'Hem, rue de la Vallée, 36 ; André Biervaque, rue de la Potennerie, 60 ; Ghislaine Quartier, rue de Mouvaux, 48, cour Bucquoi, 3 ; Serge Soudan, rue Pellart, 46.

Publications. — Marcel Crespin, teinturier, rue Franklin, 125, cour Crommelinck, 2, et Juliette D'Haveloose, moulineuse, rue Franklin, 125, cour Crommelinck, 2.

Décès. — François De Wit, 39 ans, rue Decrème, 191, cour Debruyne, 1 ; Angélique Charlier, veuve Noël, 76 ans, rue du Chemin-Neuf, 26 ; Marie Debrabant, épouse Tersy, 53 ans, rue Ternaux, 19 ; Marie Jorion, 76 ans, rue de l'Omnelet, 52, impasse Ballez, 15 ; Georges Lecuyer, 77 ans, rue de Blanchemaille, 47 ; Juliette Cornet, rue Saint-Laurent, 9, cour Saint-François, 8.

FUNERAILLES

Vous êtes prié d'assister aux FUNERAILLES CIVILES de Monsieur

Elysée POLVENT

Rédacteur Principal en retraite au « Réveil du Nord »
Adjoint au Maire de Bousies
Commandeur du Mérite Social
Médaille d'Or des Assurances Sociales

décédé à BOUSIES (Nord), le 14 Janvier 1940, dans sa soixante-quatorzième année ; lesquelles auront lieu à Bousies, le mercredi 17 Janvier, à onze heures. Assemblée à la maison mortuaire d'où le corps sera conduit au cimetière pour y être inhumé.

Cet avis tient lieu de faire part.

FUNERAILLES

Vous êtes prié d'assister aux Convoi et Service de Madame

Veuve Paul VANGEHUCHTEN
née Victorine SAILLY

décédée à St-André-lez-Lille, le 15 Janvier 1940 dans sa 71e année, lesquels auront lieu le Jeudi 18 Janvier à 9 h. 1/2 en l'église St-Camille à St-André.

Inhumation au cimetière de l'Est.

L'assemblée à la maison mortuaire, 32, rue du Maréchal Bouffiers, à 9 h. 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

De la part de :
M. et Mme Jean TOMENO-VANGEHUCHTEN ; M. et Mme Julien VANGEHUCHTEN-HUVENNE, ses Enfants ; Mlle Geneviève VANGEHUCHTEN, sa petite-fille.

Pompes Funèbres Générales, 88, rue Nationale à Lille - Tél. 713.88
3102

Un MARTINI...
C'est l'appétit garanti !

CROIX

Vaccination antivariolique. — Il est rappelé à la population que la vaccination antivariolique est obligatoire pour toutes les personnes dont la dernière vaccination remonte à plus de cinq ans. A cet effet, l'administration municipale a organisé des séances gratuites de vaccination antivariolique. La seconde séance aura lieu, dans ces conditions, le jeudi 18 janvier, de 9 h. à 11 h., pour les femmes et de 11 h. à midi pour les hommes, à la Maison des œuvres sociales, place de la République, à Croix.

Doivent se présenter à cette séance les personnes habitant les rues comprises dans les quartiers ci-après désignés : tout le quartier de la Grand' Place, Maisons Ouvrières, Vent de Bise, Basse Ville, le Pont de Croix, les rues des Ogiers et du Creusot jusque l'Hospice, rues Carnot, de l'Egalité, Maubeuge, Chicago, boul. Zola, rue J. Jeurès jusq. la rue de la Duquenlère, d'une part, et l'avenue Salengro, d'autre part, rue de la Duquenlère, avenue Salengro. Des pénalités sont prévues contre ceux qui se déroberaient à cette obligation de la vaccination antivariolique.

Pour les hommes qui travailleraient toute le semaine, une séance spéciale est prévue à la Maison des œuvres, le dimanche 21 janvier, de 10 à 11 heures.

Contributions. — Le contrôleur recevra ce mercredi, de 14 h. 30 à 17 h., à la Mairie, les contribuables qui auraient des réclamations à lui soumettre.

Etat civil. — Décès : Leroux Blanche, 73 ans, veuve Marotte Alexis, rue Constantine, 31.

WASQUEHAL

UN CAFETIER ARRETE DEUX CHEVAUX EMBALLES

Lundi, vers 13 h., un camion de la brasserie coopérative « La Semeuse » était arrêté en face du café Thibaut, 4, place Gambetta à Wasquehal, pour permettre au conducteur et à son attelage de prendre le repas de midi. A cet effet, les deux chevaux avaient été débridés et, ayant sans nul doute pris peur, ils s'emballèrent dans la direction du quartier du Noir-Bonnet et ensuite dans la rue du Molinel où grâce au sang-froid de M. Gaston Dumoulin, âgé de 44 ans, cafetier, demeurant 6, rue des Villas-Ouvrières à Wasquehal, ils furent rapidement maîtrisés et interrompirent heureusement leur course folle qui menaçait de causer de graves accidents.

M. Gaston Dumoulin remit alors les deux chevaux entre les mains de leur conducteur qui remercia, comme il convenait, le courageux sauveteur.

Concert artistique pour les mobilisés. — Nous avons déjà annoncé que l'Amicale Pharos-Sart organisait un grand concert artistique au profit des mobilisés et de leurs familles nécessiteuses. Cette matinée qui promet d'obtenir un succès sans précédent se déroulera à la salle des fêtes de la rue Delerue le dimanche 28 janvier, à 16 h. 30, avec le concours de la troupe renommée de Pharos-Sart et de divers artistes réputés de la région.

Voici le programme complet de ce gala de bienfaisance :

En première partie : les jeunes divettes Mauricette Lasseron et Micheline Lucq, interpréteront « Le petit chemin de fer » et « Frère Jacques » ; Marcelli's, chanteur à voix ; audition par le virtuose accordéoniste Paul Laby ; les duettistes comiques « Les Vercirono » ; la gracieuse chanteuse Mary Lise ; danses acrobatiques par la jeune artiste Mauricette Lasseron ; Fredo, comique grime, dans son répertoire ; Mlles Christiane Verroest et Paulette Santerre, jeunes vedettes de l'Amicale Pharos-Sart, se produiront dans les « Poupées vivantes ».

En deuxième partie, on entendra successivement : Monray, chanteur de genre ; Mlle Mary Lise et Monray interpréteront les duos des « Saltimbanques » et de « Véronique » ; Mlle Dhégre, jeune chanteuse d'avenir ; Mlle Godin, jeune diseuse ; le comique 1900 « Siméon », et pour terminer, « Les Chiffonniers », superbe duo avec mise en scène par Marcelli's, Mary Lyse et Monray.

Ajoutons que malgré l'importance du programme et pour permettre à chacun d'assister à cette belle manifestation en faveur de nos soldats, le prix des places a été maintenu : 4 fr. 50, 3 fr. 50 et 2 fr. 50. Il est prudent de retenir ses places à l'avance au siège de l'A. P. S., 56, avenue du Sart.

Harmonie J.-B. Lepers. — Mercredi, à 17 h. 30 et jeudi à la même heure, cours gratuits de solfège et d'instruments au siège, café de l'« Ecluse », 17, rue Jean-Macé, où on peut présenter les nouveaux élèves aux professeurs chargés de ces cours.

Primes aux familles nombreuses. — Le paiement des primes trimestrielles d'encouragement national aux familles nombreuses aura lieu à la mairie, 3e guichet, mercredi prochain 24 janvier, de 14 h. 30 à 15 h. 30. Se munir de la carte jaune ou rose.

Mort d'un Médaillé du Travail. — Les membres disponibles de la Société des Médaillés du Travail de Wasquehal sont priés d'assister aux funérailles de M. Gustave François, membre de le société, ancien contremaître aux Etablissements Ch. Gros, décédé à l'âge de 74 ans, qui auront lieu jeudi 18 janvier, à 9 h., en l'église St-Nicolas.

Assemblée autour du drapeau à la maison mortuaire, 159, rue de Marcq (Quesne), à 8 h. 40.

Inscription des chômeurs. — Mercredi, de 8 h. à midi, à la Mairie, 6e guichet.

Masques à gaz. — On inscrira mercredi, de 9 à 11 h. 30 et de 14 à 15 h. 30 à la salle des fêtes, rue Jean-Macé, les familles dont le nom commence par les lettres Ca à Cor — jeudi pour Cos à Decl — vendredi pour Deco à Dela et samedi pour tous les retardataires de E à Z et de A à Dela. Se munir du livret de famille, des cartes d'identité et de la dernière quittance de loyer.

Avis aux automobilistes. — Les demandes de carburants pour le mois de mars seront reçues à la Mairie, 5e guichet, jusqu'au 1 février inclus. Les bons d'essence pour février seront remis aux intéressés les 1er et 2 février à la Mairie, 1er guichet. Se munir du permis M.A.B., de la carte grise et du permis de conduire.

Avis aux concerts. — L'établissement municipal de bains-douches, rue des Villas, sera ouvert exceptionnellement aujourd'hui mercredi, de 9 h. à midi, pour les jeunes conscrits de Wesquehal qui doivent passer devant le Conseil de Révision à Roubaix le jeudi 18 janvier.

Avis aux propriétaires de chevaux. — Les déclarations annuelles de chevaux, juments, mulets et mules doivent être déposées à la Mairie, 5e guichet, aujourd'hui mercredi au plus tard, en vue du recensement prescrit par l'autorité militaire. Il ne sera pas procédé en 1940 au recensement des voitures.

LYS-LEZ-LANNOY

Cartes d'identité professionnelles. — Inscriptions ce mercredi pour les habitants des rues Anatole-France, Jouffroy, Emile-Zola, Négrier, Catinat et Gustave-Dubled.

Jeudi pour les rues Pasteur, Hoche, Carnot, Kléber et les retardataires.

Etat civil. — Naissance : Marcelle Verroults, rue de la Mairie, 54.

LEERS

Comité d'entr'aide. — Le Comité d'entr'aide aux mobilisés organise, pour les samedi 20 et dimanche 21 janvier, un concours de cartes (manille et piquet) au profit des soldats de la commune, chez Tjentèle-Decocq, rue Michelet.

Le Comité rappelle à la population qu'une seconde et dernière représentation de « Jean Kermor » sera donnée le dimanche 21 janvier, à 15 h. 30, salle des fêtes de l'école des garçons, sous le patronage de le Municipalité.

On peut se procurer des cartes d'entrée chez Dubus, 2, rue de Roubaix ; Delbecque, Basse, et au Cinéma, rue Joseph-Leroy ; Hasbroucq, rue de l'Eglise ; Delavallée, au Grimonpont ; Lory, rue de la Mairie ; Détremmerie et au « Foyer Populaire », place de l'Eglise.

Les personnes désirant faire numéroter gratuitement leurs cartes doivent s'adresser au « Foyer Populaire ».

Vu le grand succès obtenu dimanche dernier, il est prudent de retenir ses places le plus tôt possible.

TOUFFLERS

Pour nos soldats. — Le Comité d'entr'aide aux mobilisés de Lys-Lannoy-Toufflers organise pour le dimanche 28 janvier, une grande soirée récréative avec le gracieux concours des « Jeunes au service des mobilisés » de Leers. Cette soirée sera donnée à Toufflers, dans la salle des fêtes du Cercle Saint-Paul, sous la présidence effective de M. Fouchain, maire de la commune.

Un programme de choix a été établi pour la circonstance. Le grand orchestre de l'Harmonie municipale rehaussera l'éclat de cette soirée de bienfaisance.

Prix des places : Réservées, 5 fr. ; Secondes, 4 fr. ; Enfants, 2 fr. 50.

TOURCOING

Bureau : Rue Fidèle-Lehoucq, 3, à TOURCOING. — Tél : 9.85
Dépôt de vente : 14, rue Fidèle-Lehoucq

LA DISTRIBUTION DES MASQUES A GAZ

La distribution des masques pour adultes se continuera le Mercredi 17 Janvier, à la Salle publique de Réunions, 3, rue Carnot, de 8 h. 15 à 11 h. 30 et de 2 h. 15 à 5 h. 30, pour les personnes dont le nom (nom du mari pour la femme mariée) commence par « Derv. jusque Desb. ». Se munir de pièces d'identité.

AUX ECOLES ET ETUDIANTS

La « Jeunesse de l'Empire Français » organise pour jeudi 18 janvier, au gymnase municipal, à 14 h., une séance instructive et récréative au cours de laquelle il sera projeté sur l'écran, les films suivants : « Bougie et ses environs » ; « La terre et l'eau » ; « Images d'Afrique » et un film sur le France. Cette séance est la seconde de la « Défense de la France et de son Empire ». Prix individuel : 0 fr. 95.

CARTES PROFESSIONNELLES (Service du Charbon)

Les bureaux fonctionneront ce jour de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h., dans les quartiers suivants :

Quartier du Flocon (Ecole de garçons, rue rue du Flocon) : Pour les personnes habitant les rues de Lens, Magenta, place du Maréchal Foch, avenue de la Marne, quai de Marseille, rues Masséna et Mathon.

Quartier du Brun-Pain : (Ecole de garçons) : Pour les personnes habitant la rue du Brun-Pain.

AU SUJET DES ALLOCATIONS MILITAIRES

Le renseignement concernant le paiement des allocations militaires de décembre aux bénéficiaires qui n'ont pu se présenter aux dates primitivement fixées vous ayant été donné, sous une forme inexacte, voici la rectification : « Paiement des retardataires, 44, rue Motte, le jeudi 18 janvier toute la journée.

Sociétés et Comités

ARTISANES ET ARTISANS. — Le Bureau de l'Artisanat installé à l'Ecole du Bâtiment, 10, rue du Gand (au côté du Gymnase) organise sa permanence ce mercredi, de 14 à 18 h. Renseignements sur la taxe d'armement. Contribution nationale extraordinaire. Contrat d'apprentissage, inscription ou radiation au Registre des Métiers. Formules à remplir pour le recensement artisanal économique ; prendre la feuille d'inscription au Registre des métiers.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

BASKET-BALL. — **Championnat de Roubaix-Tourcoing** : Résultat du 14 janvier : U.S.T. 11 bat S.C.M. par 46 à 18 — U.S.T. 2 bat R.C.R. par 10 à 8. — A.P.W. bat C.S.W. par 30 à 14. — A.S.I.T. bat S.A.S.F. par 22 à 10.

ETAT CIVIL

Naissances : Michèle Friquet, rue Clinquet, 442 ; Josiane et Christiane Doutreligne, rue de Mouvaux, 124 ; Josiane Delzenne, rue desCoulons, 80.

Publications : Marcel Cappelaere, garçon boucher, rue d'Alexandrie, 49 et Renée Reumaux, tisserande, Ch. Fd Forest, 388 ; Charles Havet, magasinier, rue Balsieux, 41 et Nelly Lereau, empaqueteuse, rue Berckem, 11.

Décès : Pharaïde Vaneuymbèke, 60 ans, époux Gustave Dutoit, rue Marlière, 15 Florentine Détailleur, 60 ans, épouse de Paul Tyollin, rue du Bois, 20 ; Pierre Druez, 76 ans, époux de Véronique Parin, rue de Gand, 554 ; Marie Delvoye, 67 ans, épouse de Jules Couvreur, rue Jacquard, 37 ; Marie Carin, 60 ans, Veuve de Pierre Gaeremynck, rue des Champs, 168 ; Hubert Pereleu, 77 ans, tisserand, célibataire, rue de l'Yser, 352 ; Oscar Cauller, 60 ans, ejusteur, époux de Valentine Bourgois, rue du Point Centrel, 46 ; Léon Delbecque, 5 ans, rue de Gand, cour Bossu, 3 ; Victorine Dutermont, 59 ans, Vve de Thomas Delestrée, rue Villas, 16.

HALLUIN

Service de la vaccination. — Les jeunes gens et jeunes filles nés du 1er mai 1919 au 30 avril 1920 inclus, sont priés de se présenter à la Mairie (bureau de la vaccination). Le service fonctionne de 10 à 12 h. et de 16 à 18 heures.

Cartes professionnelles et service du charbon. — Les inscriptions se continuent à la Mairie, salle des mariages pour les habitants des rues : Blanuqui, cité Barbare, Henri-Barbusse, Camélinat, Henri-Carrette, centier de la Caserne, Caserne des Douanes, rue des Champs, Cimetière et Cité Cornil.

Pour éviter tout déplacement inutile, il est rappelé aux habitants qu'une seule personne par famille devra se présenter munie du cernet de famille et en outre préciser la profession de chacun, ainsi que le nom et l'adresse de l'employeur.

MOUVAUX

Cartes professionnelles et service du charbon. — Le service des cartes professionnelles et du charbon est entré en fonction depuis mardi, pour les rues d'Alsace-Lorraine, Jeanne d'Arc, Gambetta et Verdun.

Les bureaux fonctionneront mercredi 17 et jeudi 18 pour les rues précitées.

Tournée du Percepteur. — Le Percepteur se rendra à la Mairie demain jeudi 18, de 9 à 11 h., pour recevoir les contributions et payer divers mandats.

Encouragement national aux familles nombreuses. — Le Percepteur paiera les bénéficiaires de l'Encouragement National aux familles nombreuses jeudi 18 janvier, de 9 h. à 11 h. (4e trimestre 1939). Se munir de la carte de paiement.

Consultation des nourrissons. — La consultation des nourrissons aura lieu jeudi 18 janvier, à 15 heures, à l'Hospice.

Etat civil. — Décès : Baliau Gérardine, veuve Dreumont, 60 ans, boulevard de la Marne, 4.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Consultation des nourrissons. — Elle aura lieu jeudi 18 janvier à 15 h. au local habituel.

Etat Civil. — Naissance : Maurice Duethe, rue de la Poste, 3.

Décès : Jean Nutte, 5 ans, place Roger-Salengro, 24 bis.

MARCQ-EN-BARŒUL

Un vieillard frappé de congestion

Lundi 15, vers 17 h. 30, les services du Commissariat étaient appelés au 4 de la rue de Lille, un vieillard venait d'être trouvé inanimé dans le couloir de son habitation.

M. Vasseur, commissaire, aidé de son secrétaire M. Victor Mehieu, se rendirent immédiatement au domicile indiqué où des voisins essayaient de ranimer le vieillard.

Il s'agissait de M. Jules Messchelein, 70 ans, coursier d'une maison de négoce à Lille, lequel vivait seul.

Les policiers en attendant l'arrivée du Docteur Delescluse, prodiguèrent leurs soins au vieillard et réussirent à le ranimer, mais transporté immédiatement à l'Hospice-Hôpital de la commune, et malgré tous les efforts du personnel de l'établissement, M. Messchelein décédé quelques heures après des suites de congestion.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

Patinage. — L'étang du parc public est accessible aux patineurs durant tout le temps que la glace présentera la sécurité voulue.

Un droit d'accès de 2 fr., au profit du Comité Officiel Communal d'aide aux mobilisés de Mouscron, dont le siège est établi à l'Hôtel de Ville (cabinet de M. le secrétaire communal), sera exigé.

Au marché. — Beurre 23.50 à 25 fr. le kilo ; œufs, 0.55 à 0.65 pièce ; fromage, 10 à 18 fr. le k. ; pommes de terre 0.60 le kilo.

Etat Civil. — Naissances : Pluquet Monique, Petite Rue, 33 ; Letot Clairette, rue de la Marlière ; Deknudt Bernard, rue des Etudiants, 47 ; Vanthournout André, rue du Général-Leman, 72 ; Blomme Régine, rue Alfred Henno, 36 ; Dejonghe Sonia, rue de Dixmude, 35 ; Vanoostbuyse Willy, rue de Rolleghem, 101 ; Bauwens Jean-Pierre, rue du Nouveau-Monde, 101 ; Cousée Michel, rue des Rossignols, 6.

Publications de mariages : Duvillier Raymond, rattacheur et Deschynck Lucienne, trieuse de laines ; Hubaut Robert, employé et Depreester Joanna ; Fermaut Cyrille, frisseur et Dhondt Georgette, soigneuse Malisse Amédée, tapisseur et Kuypers Yvonne, soigneuse ; Verschuere Norbert, tailleur d'habit et Ven den Broucke Jeanne, visiteuse ; Vantroyen Camille, ouvrier de fabrique et Verhenne Lucienne, ouvrière de fabrique ; Naessens Léopold, journalier et Vandermeulen Gabriel, cafetière.

Décès : Vrinart François, 40 ans, cordonnier, Petite Rue, 54 ; Delaere Gentille, 91 ans, s.p. ; Derulle Romanie, 76 ans, rue de la Marlière, 108 ; Marquette Lysiane, 1 an, rue de la Marlière, 324.

L'Union fait la force

« L'Union fait la force » disaient nos grand'mères. C'est l'union de 18 plantes soigneusement choisies, qui fait la remarquable efficacité du Thé des Familles Médicinal, et lui confère l'étonnante vertu de combattre simultanément le mauvais fonctionnement du foie, de l'estomac et de l'intestin. Pensez-y, le Thé des Familles (18 plantes dans une infusion délicieuse), c'est la santé pour tous, avec tous les frais parfums de la campagne. Votre Pharmacien vend le Thé des Familles. 9001

HERSEAUX

Vol. — Des individus ont pénétré chez le fermier Octave Bouckaert, hameau de la Barberie, et y ont dérobé une certaine quantité de poules.

COURTRAI

MORT DE FROID

M. Wilcocq Henri, 69 ans, demeurant chaussée de Heule, s'est brusquement affaissé dans la rue, frappé de congestion par l'effet du froid. Relevé par des passants, la mort avait fait son œuvre.

RECKEM

Accident. — M. Degrande Hildevert habitant rue du Risquons-Tout, en traversant à vélo la chaussée de Menin a heurté un camion et a été sérieusement blessé aux épaules et à la tête.

Les Spectacles, à Lille

AUJOURD'HUI MERCREDI 17 JANVIER

Camée. — Permanent de 13 h. 30 à 23 h. : « Guinge-Din ».
Capitole. — Permanent de 14 h. 30 à 23 h. 30 : « La Marraine de Charley » et « La tendre ennemie ».
Femina. — Permenent de 14 h. 30 à 22 h. 30 : « 2me Bureau contre Kommendentur (Terre d'angoisse) ».
Rexy. — Permanent de 13 h. 30 à 23 h. : « Son Excellence Antonin » et « Anne-Marie ».
Cinéchic. — Permenent de 13 h. 30 à 23 h. : « Descente en vrille » et « Confort moderne ».
Omnia. — Permanent de 13 h. 30 à 23 h. : « Métropolitain » et « Peuvre millionnaire ».
Casino. — Permanent de 14 h. à 23 h. : « Petite Peste » et « Ceux de Demain ».

DERNIÈRE HEURE

La SEANCE de la CHAMBRE

(SUITE DE LA DEUXIEME PAGE)

M. P.-E. FLANDIN RÉPOND AUX ACCUSATIONS DE M. DE KÉRILLIS

M. P.-E. FLANDIN monte à la Tribune. « De graves accusations, dit-il, ont été portées par M. De Kérilis. Je n'admets pas ses réticences. Ayant été cité presque nommément par M. De Kérillis dans ses articles, je n'admets pas une certaine présomption de bonne foi, nous sommes en guerre. Lors de la dernière guerre des hommes ont été accusés et jugés ».

M. CHIAPPE. — Ce n'est pas ce qu'à fait de mieux la Haute-Cour (rires).

M. FLANDIN. — Je ne me prêterai pas à une diversion, alors qu'on discute un projet relatif aux communistes. Je demande à M. De Kérillis : oui ou non considérez-vous qu'il y a des hommes qui travaillent pour l'Allemagne ? Il n'y a pas d'autres questions. Si vous avez réuni des preuves ou même un ensemble de présomptions graves contre qui que ce soit, apportez-les sinon, qu'est-ce que vous êtes venu faire? (appl. droite, centre, divers bancs).

A propos d'une affiche

M. Flandin ajoute qu'il maintint les classes mobilisées et prorogea le service militaire pour répondre au réarmement allemand. Puis, Président du Conseil, pour défendre la France contre l'Allemagne, il n'hésita pas à conclure le pacte avec la Russie et l'accord de Stresa qui s'il avait été en vigueur, aurait empêché la guerre.

M. FLANDIN. — Le 7 mars 1936, lors de l'occupation militaire de la Rhénanie, ministre des Affaires étrangères, M. Sarraut pourrait en témoigner, je n'ai pas obtenu l'aide de nos alliés pour une action qui, à l'époque, eut été facile du moins, l'alliance franco-anglaise fut alors cimentée. Si je n'ai pas été partisan de la guerre en 1938, je suis prêt à m'en expliquer en comité secret. La France ne pouvait pas la faire. Quant à l'affiche dont a parlé M. De Kérillis, elle demandait une seule chose, c'est que le parlement se réunit. (Applaudissements divers bancs).

M. DE KÉRILLIS. — Non, non !

M. De Kérillis relit cette affiche pour souligner la phrase : « Je ne vois à cette heure qu'un seul moyen légal de maintenir la paix : que tous ceux qui veulent la sauver, adressent au chef de l'Etat la pétition contre la guerre ».

M. FLANDIN. — M. Daladier lui-même a dit après Munich que la guerre eut été un crime. (Appl.). Quant à la dépêche que vous m'avez reprochée, je n'ai pas félicité Hitler, j'ai félicité MM. Chamberlain, Daladier, Mussolini et Hitler d'avoir maintenu la paix.

M. Flandin rappelle qu'il a dénoncé la responsabilité de Hitler dans la guerre actuelle. « A la différence de M. De Kérillis, dit-il, je ne sépare pas l'action hitlérienne de l'action stalinienne, je ne me suis pas fait le défenseur de Staline. »

M. Flandin reproche à M. De Kérillis de semer la division et d'avoir attaqué tous les députés, tous les ministres, notamment M. Daladier.

M. Flandin conclut que de tels jeux, tolérables en temps de paix, sont criminels en temps de guerre. Pour que celle-ci soit victorieuse, le gouvernement doit maintenir avec la dernière énergie l'armature morale de la nation. (Appl. au centre, droite et divers bancs).

La séance est suspendue à 18 h. 45.

M. CHAUTEMPS fait appel à l'union

M. Camille CHAUTEMPS, vice-président du Conseil, regrette l'absence de M. Daladier qui eut été particulièrement entendu par la Chambre pour lui adresser un appel à l'entente nationale.

M. CHAUTEMPS. — Cet appel, je n'hésite pas à le formuler. Je suis trop parlementaire pour n'avoir pas compris que le débat n'était pas entièrement libéré de nos querelles du temps de paix. Je souhaite que le débat s'achève dans la sérénité, dans l'unanimité de l'entente fraternelle de tous les nationaux unis sur les principes.

M. Camille Chautemps déclare que si le gouvernement avait présenté un texte de conciliation pour qu'il soit plus facilement adopté, il s'est félicité de l'attitude virile de la commission qui a renforcé le texte du gouvernement.

M. Chautemps rappelle tous les décrets-lois pris par le gouvernement et les mesures de police contre les élus et organisations communistes.

L'instruction communiste est close. Il appartient au Parquet militaire de retenir contre les inculpés les faits révélés par l'enquête. L'article 80 pourra être peut-être appliqué. Le gouvernement a montré la même fermeté contre les menées de la propagande allemande.

L'affaire du traître de Stuttgart

M. Camille Chautemps rappelle que diverses informations ont été ouvertes et si l'affaire du traître de Stuttgart n'a pas été close en deux heures, c'est parce que la justice recherche les complicités possibles.

M. de Kérillis sera convoqué devant le juge d'instruction militaire. Si des complicités sont révélées, elles seront poursuivies. Le gouvernement remplira son devoir aussi bien pour châtier ceux qui servent directement la propagande allemande que ceux qui la servent par le truchement de la Russie. La masse des Français qui ont pu être égarés par ces propagandes abjectes doit être éclairée par une propagande française, comme l'a dit M. Frossard.

Le projet actuel n'est qu'un élément de l'action contre la propagande ennemie

M. CHAUTEMPS. — Nous avons le devoir, à côté de la propagande politique, d'assurer la santé morale de la nation par des mesures d'équité et de générosité nationales. (Vifs appl.). Si des hommes s'obstinent à ne pas rejoindre le drape